

LETTRÉ OUVERTE DE LA CGT AUX RESPONSABLES

DE LA SITUATION DEGRADÉE de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris

Expression de la colère CGT vis-à-vis des membres du Conseil

« Avez-vous oublié ce que vous avez accepté, voté et validé pendant des années ?

Vos actes ont mis un genou à terre à notre hôpital public Parisien..»

La Maire de Paris, présidente du Conseil de surveillance de l'APHP, s'émeut de la situation de l'APHP et décide de convoquer un Conseil de surveillance extraordinaire de l'APHP, le Vendredi 28 février 2020 à 16 heures, afin de discuter de la situation préoccupante de notre institution.

Un certain nombre de dirigeants et décideurs (directeurs, grands pompes médicaux, voire élus) joue les vierges effarouchées face aux dégâts vis-à-vis de notre service public et notre C.H.U...

Et pourtant, combien de fois les représentants du personnel de l'USAP-CGT, vous ont alerté, appelé à vous prononcer contre les mesures ou les projets mis en place. Combien de motions proposées par notre organisation syndicale avez-vous repoussées ? Vous ne pouviez pas prendre vos positions sans dire que vous ne saviez pas !

Quelle hypocrisie quand dans les directoires de l'APHP, les conseils ou comités de surveillance, la Maire de Paris, Mme Hidalgo de concert avec les représentants de la C.M.E de l'APHP, le Directeur de l'A.R.S, les autres élus de droites ont accompagné, validé et conforté la politique dévastatrice de notre Directeur Général, Martin Hirsch..

Quelle responsabilité, lorsqu'ils ont tous validé d'une seule main, la réforme de l'OTT de Martin Hirsch contre l'avis des personnels mobilisés, dans les établissements, au siège et sous les fenêtres de la Maire que les organisations syndicales avaient interpellé. Ils ont tous été responsables de la suppression de RTT/RR/RS, de la généralisation de la flexibilité horaire (Grande équipe). Cette réforme fut un coup de canif dans la fidélisation et l'attractivité des professionnels.. Cette réforme fut une étape catastrophique dans l'accroissement de la dégradation des conditions de travail...

Quelle duplicité des représentants du corps médical, des élus, directeurs dans l'acceptation pendant plusieurs décennies au plan d'austérité imposé à l'APHP avec son cortège de suppression d'emplois. Quand avec l'ensemble des C.M.E des établissements et à la C.M.E.C, vous validiez les mesures et les budgets qui mettaient à genou notre institution et opprimaient l'ensemble des agents.

Quelle irresponsabilité quand vous avez accompagné la transformation de la gestion de l'hôpital public en un hôpital entreprise. Où la rentabilité, la comptabilité priment sur les moyens afin de répondre à tous les besoins humains.

Pour l'USAP-CGT et les professionnels de santé : « la santé n'est pas une marchandise, l'hôpital n'est pas un entreprise »

Quel soutien inconditionnel au projet de Martin Hirsch, à sa « nouvelle APHP » dont les conséquences vont vite se faire jour dans l'unique objectif de démantèlement du plus grand CHU de France.

Quelle complicité, entre la Maire de Paris et le directeur général dans la vente du patrimoine de l'APHP (les Hôtels Miramion, son musée et Scipion) voire la vente de terrain ou foncier à la Ville de Paris (Zac du 13eme (casse des plus grands centres nationaux de formation aux professions sanitaires..), St Vincent de Paul (liquidation d'un hôpital Pédiatrique et de son pôle handicap pédiatrique), Hôtel Dieu (engagements non tenus du maintien d'une offre de soins au centre de paris alors que la consultation citoyenne signée par des milliers de citoyen/usagers plaidait pour le maintien de cet hôpital au cœur de Paris) etc..) ?

Et maintenant votre silence complaisant sur la vente du siège historique de l'APHP (St Martin/Victoria) situé depuis plus d'un siècle au côté de l'Hôtel de Ville... L'histoire de l'Assistance Publique de Paris et de la santé à Paris s'est écrite et développée là, vous acceptez une liquidation du patrimoine de Paris. Vous acceptez une pseudo délocalisation avec un dimensionnement revu à la baisse sur un bout de terrain de l'hôpital St Antoine.

L'accélération des ventes et utilisations du foncier de l'APHP, pour autres choses que des besoins de santé, coïncide bizarrement avec l'obtention des Jeux Olympiques.

Nous n'accepterons pas que le foncier du service public hospitalier et de l'offre de soins public aux parisiens et à la région face les frais de la venue des Jeux Olympiques à Paris en 2024. D'ailleurs mettre à mal des Etablissements Hospitaliers Parisiens à la veille d'un tel afflux de touristes, athlètes mais aussi risques en tout genre, c'est un risque non calculé et irresponsable de votre part pour la sécurité sanitaire.

Quelle connivence dans la convention crèche entre l'APHP et la Mairie de Paris dont les conséquences pour les agents de l'APHP ont été l'augmentation des tarifs, la fermeture de crèches le weekend end voire en période de congés, la réduction du nombre de places pour les agents, le regroupement de crèches dans certains GH, sans compter sur les remise en cause des centres de loisirs.

Quel silence assourdissant de la part de la Mairie de Paris, du corps médical quand le directeur général, en toute inhumanité, a mis en route l'expulsion des retraités de l'APHP de leur logement. Et pourtant ces retraités sont des citoyens Parisiens, des anciens professionnels de l'APHP qui ont été au service de la population de Paris.

Quel manque d'empathie et de réaction face à la détresse quotidienne, au burn-out des personnels jusqu'aux gestes ultimes de suicides pendant toutes ces années dont vous portez la coresponsabilité par vos votes, vos silences en accompagnant les décisions du Ministère et du Directeur Général.

Ecoutez ces professionnels, ces fonctionnaires au service des besoins de santé des Parisiennes-Parisiens et Franciliens-Francilienne, ils demandent l'arrêt de cette politique qui broie et lamine leurs missions humaines au service des patients.

L'USAP-CGT, 1ere organisation syndicale à l'APHP, représentant le personnel au sein du conseil de surveillance, appelle les membres du conseil à respecter les agents de l'APHP et se positionner en faveur de leurs revendications :

- Un ONDAM à 5% minimum, afin de stopper les politiques d'austérité budgétaire,
- Une revalorisation des rémunérations (400 euros mensuel immédiatement + 85 points d'indice et un dégel du point d'indice),
- L'amélioration des conditions de travail par l'embauche de 10 000 agents à l'APHP et la titularisation des CDD,
- La reconnaissance et le maintien de la pénibilité par métier (catégorie active) et de notre caisse de retraite CNRACL par le refus de la réforme des retraites du gouvernement Macron,
- Une politique d'attractivité et de fidélisation des agents par une politique sociale d'envergure : ouverture de place et structures de crèche, de centre de loisirs, investissement pour le logement du personnel, ouverture de concours pour toutes les professions administratives, ouvrières, techniques et soignantes, l'augmentation des toutes les promotions professionnelles,
- L'arrêt des restructurations et fermetures de lits ou d'hôpitaux,
- La défense de l'unicité de l'APHP et le développement de son offre de soins de l'APHP par le retrait immédiat de la nouvelle APHP, des supra GH, du projet de délocalisation du siège et la liquidation des instituts de formation,
- L'arrêt de la vente du patrimoine de l'APHP dont l'unique but est la spéculation afin de réduire le déficit budgétaire de l'APHP.

L'USAP-CGT exige des actes et des signes forts des membres du conseil de surveillance pour refuser cette politique de santé et pour défendre, sauver et garantir l'hôpital public pour les parisiens et les franciliens.

L'APHP a besoin en urgence d'un électrochoc social et budgétaire.

Si cela n'était pas le cas, nous pourrions considérer que la convocation exceptionnelle de cette séance, de la part de la Maire de Paris, n'avait qu'un caractère électoraliste en vue des prochaines échéances électorales Parisiennes.

De plus, dans le contexte des élections municipales, il ne manquerait plus que l'ancienne Ministre de la santé, Agnès Buzyn, venue conquérir la Mairie de Paris, prenne la présidence du Conseil de Surveillance.

Comment l'accepter, quand elle est directement responsable de la politique de casse de l'APH-HP qu'elle a organisée avec le Directeur Général Martin Hirsch, avec la fermeture des lits, les décrets modifiant le fonctionnement et le statut de l'APHP dans le cadre de la création des Supra GH et de la «Nouvelle APHP».

Comment l'accepter, quand elle est responsable de l'étranglement budgétaire et financier avec la loi santé : «ma santé 2022» qui détruisent le service public hospitalier.

Par ses réformes, ses mesures et ses choix, elle est directement responsable de l'inexorable dégradation des conditions de travail des personnels et de la menace sur la qualité des soins, mettant ainsi en danger la population.

Sous la Ministre Agnès Buzyn, la vie de tous les personnels hospitaliers, des patients et de la santé publique s'est considérablement dégradée. D'ailleurs depuis des mois, alors que les personnels médicaux et non médicaux se mobilisent pour défendre l'hôpital public, le Ministère et son ex ministre sont restés sourds à leurs revendications.

Les représentants du corps médical de la précédente CME ont largement accompagné et collaboré avec Martin Hirsch dans la dégradation de notre institution d'où leurs responsabilités dans la situation actuelle. Nous espérons que la nouvelle CME, leurs nouveaux représentants au conseil de surveillance s'opposeront aux décisions et projets de la Direction générale et de l'ARS. Si cela n'était pas le cas, nous considérerions que les représentants du corps médical ne soutiendraient pas le mouvement de colère tout à fait légitime des agents, ni les revendications exprimées par les professionnels de santé de l'agent hospitalier au médecin.

Nous aimons l'APHP, nous la défendons au quotidien.

**SI L'APHP VIT ENCORE ET EST ENCORE DEBOUT
C'EST GRACE AUX FONCTIONNAIRES DE L'APHP CAR**

« L'Hôpital c'est nous, sans nous pas d'hôpital ! »